



ANTI VERDISSURES PRET A L'EMPLOI LE GLOUTON*

Révision 3
du 26-06-17

Destination	Actions	Nettoyage des outils	Matériel d'application
			

Définition :

Anti verdissures supérieur prêt à l'emploi, destiné à détruire lichens, champignons, verdissures et micro-organismes. Détruit biologiquement les germes, sans danger pour les plantes non exposées directement au traitement.

Convient particulièrement dans les traitements de longue durée des toitures, murs, sols, escaliers, trottoirs, terrains de jeux, cours...

Ce produit est parfaitement adapté sur tous supports horizontaux et verticaux courants : tuiles, ardoises, fibre-ciment, shingles, briques, pierres, crépis, ciments, carrelages, asphaltes, pavés autobloquants...

S'utilise pour traiter les matériaux afin de leur rendre leur aspect brut, ou avant de les peindre. N'altère ni les supports, ni les peintures, ni les métaux non ferreux (galva, zinc).

Le Glouton est un anti verdissures sans javel et sans acide. Produit biodégradable à 96%.

Application :

Produit prêt à l'emploi. Agiter avant usage.

Nous préconisons de supprimer au préalable les verdissures développées et les souillures importantes par grattage, balayage ou au nettoyeur haute pression, le traitement étant destiné à détruire les germes et racines incrustés dans les supports. Le produit agit en quelques jours.

Protéger la végétation environnant la surface à traiter.

S'applique facilement sur le support, par badigeonnage ou pulvérisation avec une brosse ou un pulvérisateur en cherchant à bien imprégner les verdissures et le support.

Les lichens et algues jaunes nécessitent une double application.

Nettoyage des outils à l'eau.

Recommandations :

Température d'application : entre 10 et 25°C. Ne pas appliquer en plein soleil, par temps de gel ou sur supports gelés, par temps pluvieux, humide ou par vent fort. Les meilleurs résultats sont obtenus au printemps et en été.

Lors du traitement éviter le ruissellement vers les ruisseaux, étangs, puits, mares...

L'action sera progressivement visible jusqu'à disparition totale des organismes.

Laisser sécher plusieurs jours par beau temps si vous envisagez des travaux de peinture sur le support.

Bien refermer le bidon après utilisation et conserver dans un endroit frais et sec.

Craint le gel au stockage.

Les conditions d'utilisation et d'application de nos produits ne nous étant pas connues, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de non suivi des indications figurant sur ce document ou sur nos emballages.

La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



ANTI VERDISSURES PRET A L'EMPLOI LE GLOUTON*

Révision 3
du 26-06-17

Caractéristiques :	
Densité	1,0 ± 0,01 à 25°C
pH	Entre 7,0 et 8,0
Rendement	1 litre pour 5 m ²
Nettoyage des outils	Eau
Matériel d'application	Pulvérisateur, brosse ou balai

Sécurité :

UTILISATION : TP10

Substances actives : Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C8-18 benzyldiméthyles, chlorures: 24.98g/kg (CAS 63449-41-2) et de 2-octyl-2H-isothiazole-3-one: 0.495g/kg (CAS 26530-20-1).

N° enregistrement à l'inventaire biocide : 10156

Type de préparation : liquide.

Conserver hors de la portée des enfants.

Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus à l'égout et veillez à apporter le contenant vide dans une déchetterie. Contactez les autorités locales, afin de vous informer du mode d'élimination de l'emballage non vide. Ne pas abandonner dans la nature.

Délai d'apparition de l'effet biocide : quelques jours.

Durée d'action de l'effet biocide et intervalle à respecter entre les applications : 6 mois.

Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur notre site.

La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

accueil@peintures-ox.fr

- 2 -

FDS disponible sur notre site
www.oxi-peintures.com